

Réf: Dossier 430384

## Avis de constitution

### SOCIETE « TERRE DE SON »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE BINGERVILLE, FEH  
KESSE CITE GRACE 1 LES FIGUIERS, LOT: 169, ILOT: 01,  
01 BP 845 ABIDJAN 01, Lot 169, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/05/2025 enregistrés au CEPICI le 10/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TERRE DE SON »

Objet : LABEL DE MUSIC ET MULTI-SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en locatign gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE BINGERVILLE, FEH  
KESSE CITE GRACE 1 LES FIGUIERS, LOT: 169, ILOT: 01, 01  
BP 845 ABIDJAN 01, Lot 169, Ilot 1

Dirigeant(s) M GNAHOU SEGUELANIN DAVID (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08047 du 08/08/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48626/GTCA/RC/2025 du 08/08/2025

